

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

<i>À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé</i>			
Département(s)	DDTE	Date	23 avril 2026
Numéro	26.348	Heure	20h28

<b>Auteur-e(-s) :</b> Anne Bramaud du Boucheron	<b>Lié à</b> (facultatif) : <b>ad</b>
<b>Titre :</b> Cadmium : une vigilance suffisante ou un angle mort ?	
<p><b>Contenu :</b></p> <p>Quelles sont les concentrations actuelles de cadmium dans les sols et les eaux du canton de Neuchâtel, notamment dans les zones agricoles ?</p> <p>Comment sont identifiées et gérées les terres potentiellement contaminées par le cadmium, et quelles mesures spécifiques sont mises en place pour limiter le transfert vers la chaîne alimentaire et pour protéger la population ?</p> <p>Le Conseil d'État dispose-t-il d'une stratégie de suivi à long terme concernant la pollution au cadmium, en particulier celle liée aux pratiques agricoles ?</p>	
<b>Souhait d'une réponse écrite : NON</b>	

<b>Auteur-e ou premier-ère signataire :</b> <i>prénom, nom</i> (obligatoire) : Anne Bramaud du Boucheron		
<b>Autres signataires</b> ( <i>prénom, nom</i> ) :	<b>Autres signataires suite</b> ( <i>prénom, nom</i> ) :	<b>Autres signataires suite</b> ( <i>prénom, nom</i> ) :
Katia Della Pietra	Sandrine Chauvy	Hugo Clémence